Je me désavoue de tout musulman qui réside parmi les polythéistes !

Jarîr ibn 'AbdiLlah (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) envoya une expédition à Khath'am ; certains des gens [de cet endroit] cherchèrent à se protéger en se prosternant [indiquant ainsi qu'ils étaient musulmans], mais on s'empressa de les combattre [et de les tuer]. Cela parvint au Prophète (sur lui la paix et le salut) qui ordonna alors de les indemniser de la moitié du prix du sang. Puis, il a dit : "Je me désavoue de tout musulman qui réside parmi les polythéistes ! - Ils ont dit : Ô Messager d'Allah ! De quelle manière ? - Il répondit : Qu'ils ne voient pas leurs feux respectifs ! " »

[Authentique] [Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par An-Nassâ'î - Rapporté par Abû Dâwud]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) envoya un détachement de l'armée à l'encontre d'un groupe appartenant à la tribu de Khath'am car ils étaient mécréants. Certains d'entre eux se prosternèrent afin de prouver qu'ils étaient musulmans. Toutefois, les musulmans s'empressèrent de les combattre (et de les tuer) car ils pensaient qu'ils étaient des polythéistes du fait qu'ils étaient restés parmi eux. Lorsqu'ils eurent la certitude qu'ils étaient musulmans, ils en informèrent le Prophète (sur lui la paix et le salut) qui décida que leur prix du sang serait de la moitié de celui des musulmans [qui avaient émigré]. Il ne l'a pas établi complètement car [de par leur présence parmi les polythéistes] ils avaient été la cause du résultat de ce combat. En effet, la législation a interdit de résider dans les pays des mécréants, de sorte que le musulman ne rencontre pas le mécréant, et qu'ils ne voient pas leurs feux respectifs. Cela signifie qu'ils ne doivent pas être proches l'un de l'autre au point que si l'un d'entre eux allume un feu, l'autre soit en mesure de le voir. Et ceci fait partie du désaveu de la mécréance et de ses partisans.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/64600